

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

SOUS DIRECTION TECHNIQUE ET INFRASTRUCTURES
GROUPEMENT TECHNIQUE LOGISTIQUE
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMANDE PUBLIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2023

P.V. n° 130
Dossier n°7

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1424-29,

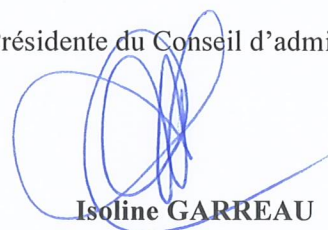
VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne relatif au point d'étape sur la mise en œuvre des Plans Pluriannuels de Construction et de Réhabilitation (PPCR II) des infrastructures bâtementaires du SDIS 77 et son évolution,

Vu les avis émis à l'unanimité au Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires et au Comité Social Territorial du 10 novembre 2023,

Décide à l'unanimité,

- De valider la modification du Programme Pluriannuel de Construction et de Réhabilitation II au regard de la modification de certaines opérations ;
- De valider l'intégration de l'opération d'extension et de réhabilitation du CIS de Bourron-Marlotte dans le cadre du Programme Pluriannuel de Construction et de Réhabilitation (PPCR II) ;
- D'approuver le fait que les demandes de crédits seront formulées à l'occasion de chaque budget primitif et que les programmes financiers et techniques seront soumis à approbation avant le lancement de chaque opération.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU